

RCS : CAEN Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00888 Numéro SIREN : 822 042 271 Nom ou dénomination : 3D & G
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/06/2022 sous le numéro de dépôt 4169

S.A.S. 3D&G

6 RUE DE BRUXELLES

14120 MONDEVILLE

Conception 3D, vente matériels

COMPTES ANNUELS

31/12/2021

Copie certifiée conforme à l'original



EXPERTISE COMPTABLE

1 rue François Coulet

14400 BAYEUX

0231921595

bayeux@tgs-france.fr

www.tgs-france.fr



Sommaire

PRESENTATION	1
<i>Présentation de l'entreprise</i>	2
<i>Chiffres clés de l'entreprise</i>	3
COMPTES ANNUELS	4
<i>Attestation de présentation des comptes</i>	5
<i>Bilan Actif</i>	6
<i>Bilan Passif</i>	7
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	8
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	9
<i>Dispense annexe</i>	10
DETAIL DES COMPTES ANNUELS	11
<i>Détail de l'Actif</i>	12
<i>Détail du Passif</i>	13
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	15
DOCUMENTS DE GESTION	18
<i>Soldes Intermédiaires de Gestion</i>	19
<i>Détail des Soldes Intermédiaires (Activité mixte)</i>	20
<i>Détermination de la Capacité d'Autofinancement</i>	23
<i>Détermination de la Capacité d'Autofinancement</i>	24
<i>Tableau des Emplois et Ressources</i>	25
<i>Tableau de Financement</i>	26
<i>Analyse fonctionnelle du bilan</i>	27
<i>Emprunts: Etat prévisionnel</i>	28
DOCUMENTS FISCAUX	29
DECLARATION DE RESULTAT	30
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	31

Sommaire

<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	32
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	33
<i>LIASSE FISCALE</i>	34
<i>BIC-RS 2033 A - Bilan</i>	35
<i>BIC-RS 2033 B - Compte de résultat</i>	36
<i>2033B - Divers à déduire</i>	37
<i>BIC-RS 2033 C - Immobilisations Amortissements</i>	38
<i>BIC-RS 2033 D - Provisions Déficits</i>	39
<i>BIC-RS 2033 E - Valeur ajoutée</i>	40
<i>BIC-RS 2033 F - Composition du capital social /1</i>	41
<i>BIC-RS 2033 G - Filiales et participations /1</i>	42

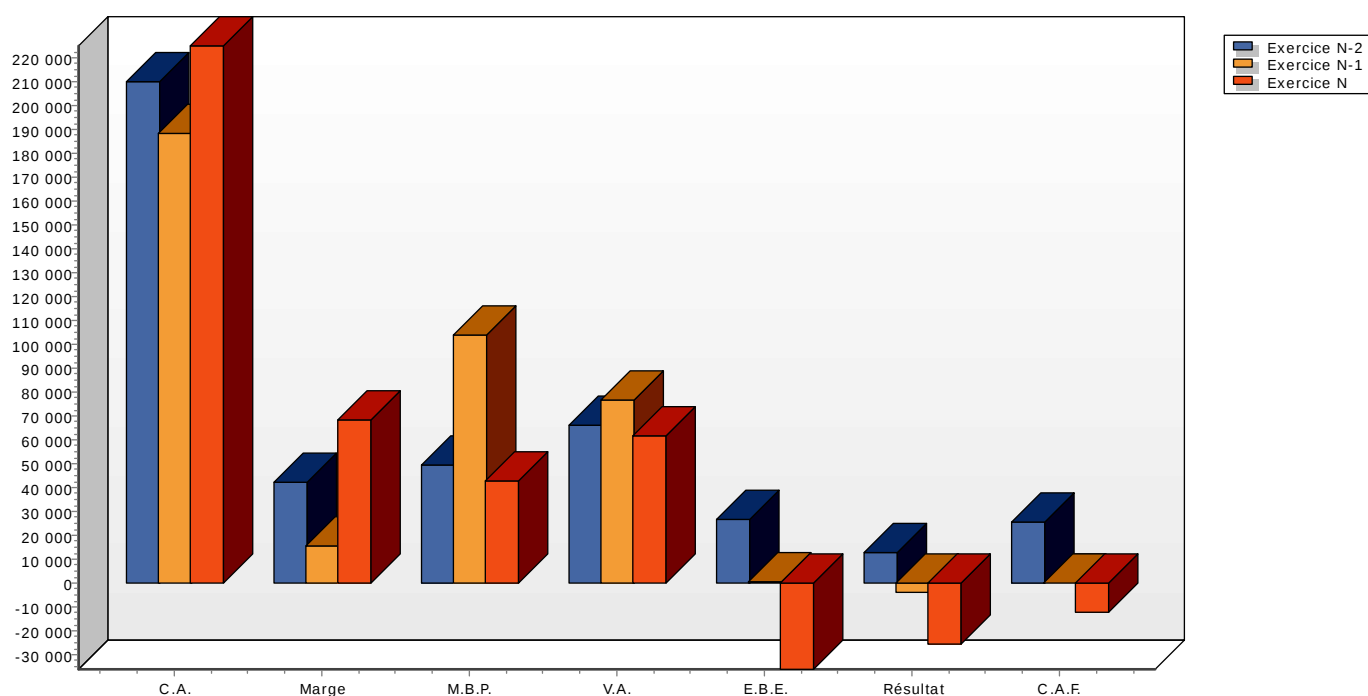
PRESENTATION

Présentation de l'entreprise

Raison sociale	S.A.S. 3D&G
Activité	Conception 3D, vente matériels
Catégorie fiscale	BIC - IS
Régime fiscal	Réel normal ☐ Réel simplifié ☒ Super simplifié ☐
Siret	822 042 271 00020
Code NAF	6209Z

Chiffres clés de l'entreprise

	31/12/2021	31/12/2020	Variation	N/N-1	31/12/2019
Nombre de mois	12	12			12
Chiffre d'affaires	225 279,73	188 772,65	36 507,08	19,34	210 213,14
Marge commerciale	68 315,11	15 378,15	52 936,96	344,23	42 602,13
% sur vente de marchandises	46,21	18,47			26,67
Marge brute de production	42 881,31	103 962,63	(61 081,32)	-58,75	49 476,55
% sur production	55,37	98,54			98,00
Valeur ajoutée	61 790,58	76 993,39	(15 202,81)	-19,75	66 099,86
% sur CA	27,43	40,79			31,44
Excédent brut d'exploitation	(36 060,62)	521,32	(36 581,94)	N/S	26 620,76
% sur CA	-16,01	0,28			12,66
Résultat net comptable	(25 394,99)	(4 077,43)	(21 317,56)	522,82	12 785,60
% sur CA	-11,27	-2,16			6,08
Capacité d'autofinancement	(12 351,90)	192,29	(12 544,19)	N/S	25 921,97
Besoin en fonds de roulement	(11 723,59)	(3 877,82)	(7 845,77)	202,32	5 872,90
Nombre de jours de CA	(18,73)	(7,40)			10,06
Rotations (en jours)					
- Stock marchandises	1,54	2,24			1,62
- Stock produits finis					
- Crédit fournisseurs	18,29	66,36			8,89
- Crédit clients	21,92	75,23			33,55



Présentation

COMPTES ANNUELS

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **S.A.S. 3D&G** relatifs à l'exercice du **01/01/2021** au **31/12/2021**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	100 602 euros
Chiffre d'affaires :	225 280 euros
Résultat net comptable :	-25 395 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à BAYEUX
Le 07/03/2022

Signature


Bérangère CHAPON
Expert-comptable

Bilan Actif

		31/12/2021		31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
ACTIF CIRCULANT	Constructions			
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	72 358,28	20 025,29	52 332,99
	Autres immobilisations corporelles	2 886,58	889,84	1 996,74
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon mise en équival.			
	Autres participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés	91,28		91,28
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 000,00		1 000,00
	TOTAL (II)	76 336,14	20 915,13	55 421,01
	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises	299,20		299,20
	Avances et Acomptes versés sur commandes	4 629,78		4 629,78
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)			
	Créances clients et comptes rattachés	17 291,22		17 291,22
	Autres créances	2 942,28		2 942,28
	Capital souscrit appelé, non versé			
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
	DISPONIBILITES	18 312,65		18 312,65
	Charges constatées d'avance	1 706,00		1 706,00
	TOTAL (III)	45 181,13		45 181,13
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
COMPTES DE REGULARISATION	Ecarts de conversion actif (VI)			
	TOTAL ACTIF (I à VI)	121 517,27	20 915,13	100 602,14
	(1) dont droit au bail			
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			1 000,00
	(3) dont créances à plus d'un an			

Bilan Passif

	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel	31 000,00	31 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
RESERVES		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(10 538,53)	(6 461,10)
Résultat de l'exercice	(25 394,99)	(4 077,43)
Subventions d'investissement	16 901,04	
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres	11 967,52	20 461,47
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	50 000,00	54 667,81
Emprunts et dettes financières divers (3)	42,55	42,55
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 288,78	23 038,93
Dettes fiscales et sociales	17 711,67	29 012,79
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)	10 591,62	4 332,80
Total des dettes	88 634,62	111 094,88
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	100 602,14	131 556,35
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(25 394,99)	(4 077,43)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	88 634,62	111 094,88
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

1/2

PRODUITS D'EXPLOITATION

		31/12/2021	31/12/2020
	France	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises	147 837,35	147 837,35	83 270,77
Production vendue (Biens)			
Production vendue (Services et Travaux)	77 442,38	77 442,38	105 501,88
Montant net du chiffre d'affaires	225 279,73	225 279,73	188 772,65
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		1 500,00	3 000,00
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		24 666,58	
Autres produits		189,82	1 066,41
Total des produits d'exploitation (1)		251 636,13	192 839,06

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises		79 440,79	67 808,61
Variation de stock		81,45	84,01
Achats de matières et autres approvisionnements			
Variation de stock			
Autres achats et charges externes		83 966,91	43 886,64
Impôts, taxes et versements assimilés		676,97	535,62
Salaires et traitements		76 875,55	58 408,38
Charges sociales du personnel		21 798,68	20 528,07
Cotisations personnelles de l'exploitant			
Dotations aux amortissements :			
- sur immobilisations		13 726,95	4 269,72
- charges d'exploitation à répartir			
Dotations aux dépréciations :			
- sur immobilisations			
- sur actif circulant			
Dotations aux provisions			
Autres charges		1 028,50	268,73
Total des charges d'exploitation (2)		277 595,80	195 789,78
RESULTAT D'EXPLOITATION		(25 959,67)	(2 950,72)

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2021	31/12/2020
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(25 959,67)	(2 950,72)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	119,18	66,65
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	119,18	66,65
	RESULTAT FINANCIER	(119,18)	(66,65)
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(26 078,85)	(3 017,37)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	683,86	96,60
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	683,86	96,60
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		301,50
	Sur opérations en capital		855,16
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		1 156,66
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	683,86	(1 060,06)
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES		
	TOTAL DES PRODUITS	252 319,99	192 935,66
	TOTAL DES CHARGES	277 714,98	197 013,09
	RESULTAT DE L'EXERCICE	(25 394,99)	(4 077,43)

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Dispense Annexe Comptable

L'annexe comptable n'a plus à être établie :

- Lorsque l'entité est une personne physique éligible au Régime Simplifié d'Imposition.
- Lorsque l'entité (sauf holding) ne dépasse pas au titre du dernier exercice clos et sur une base annuelle, deux des trois seuils suivants :

- Total du bilan	350 000 €
- Chiffre d'affaires	700 000 €
- Nombre de salariés	10

(ordonnance 2014-86 du 30/01/2014 prise dans le cadre de la loi d'habilitation n°2014-1 du 2 janvier 2014)

3D & G
Société par actions simplifiée
au capital de 31.000 euros
Siège social : 6, rue de Bruxelles - 14120 MONDEVILLE
822 042 271 RCS CAEN

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 10 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le dix juin à neuf heures,

Les associés de la SAS 3D & G se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire, au siège social (l' « **Assemblée Générale** »).

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque associé participant à l'Assemblée Générale en entrant en séance.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur David DANHIER en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent la totalité des 250.000 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2021,
- le rapport de gestion du Président,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire :

- Renonciation par les associés à se prévaloir du respect du délai de 15 jours de convocation de l'Assemblée, compte tenu de la présence de tous les associés de la Société à l'Assemblée,
- Lecture du rapport de gestion du Président,

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions, s'il y a lieu,

A titre extraordinaire :

- Décisions à prendre par les associés dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

A TITRE ORDINAIRE :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale :

déclare expressément renoncer aux dispositions de l'article 24 des statuts de la Société relatives aux délais de convocation, compte-tenu de la présence de tous les associés de la Société détenant ensemble les 310 actions composant son capital social ;

reconnait, en conséquence, que compte tenu de la présence de tous les associés à la présente assemblée, aucune action en nullité de cette dernière ne sera recevable.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, **approuve** les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée Générale **donne** au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle **prend acte** que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale **décide** d'affecter la perte de l'exercice en totalité au compte « Report à nouveau ».

Conformément à la loi, l'Assemblée **constate** qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés prend acte qu'aucune convention visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

A TITRE EXTRAORDINAIRE :

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, délibérant par application de l'article L. 225-248 du Code de commerce et après examen de la situation de la Société telle qu'elle ressort des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 approuvés ce jour, lesquels font apparaître que les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital,

décide de ne pas procéder à la dissolution anticipée de la Société.

Il est rappelé que la Société est tenue au plus tard à la clôture du deuxième exercice social suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, soit de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pas été imputées sur les réserves, soit de reconstituer ses capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale **donne** tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

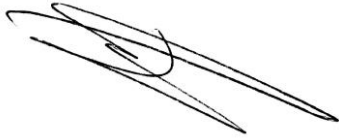
* *

*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président.

Monsieur David DANHIER
Président – Associé

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the end, representing the name David Danhier.